Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025

MAISON D'HABITATION à SORGUES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

Adjugé à 173 000,00 euros

Type de bien : Maison d'habitation
Mise à prix : 92.400,00 €
Localisation : SORGUES (84700)
Adjudication : JEUDI 15 MAI 2025 à 14H

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025

Avocat poursuivant : Maître Stephen ROCHETTE

PYXIS AVOCATS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT



Sur la commune de **SORGUES** (84700),
10 allée Les Islettes,
Une maison d'habitation de 95 m²
élevée d'un étage sur rez-de-chaussée
avec jardin et garage
figurant au cadastre **Section CZ n° 162**
d'une contenance de 4a69ca.

Mise à prix :

Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025

92.400,00 € (quatre-vingt-douze mille quatre cents euros)

VISITE : LE MARDI 6 MAI 2025 DE 15H00 A 16H00 SUR PLACE,
effectuée par la SCP LEXRON, commissaire de justice à Avignon,
tél. : 04 90 16 53 54.

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 15 MAI 2025 à 14H
au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 boulevard Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : Une maison d'habitation de 95 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée comprenant :
Au rez-de-chaussée : Hall d'entrée, salon/séjour, cuisine, wc, terrasse couverte, garage de 26 m²,
Au premier étage : 4 chambres, salle d'eau, wc.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau d'Avignon, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Occupation : Le bien est occupé par les propriétaires.
Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.
Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

– Maître Stephen ROCHETTE, avocat poursuivant la vente, 27 boulevard Denis Soulier à Avignon, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**
– Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'Avignon où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 24/1141.
– Auprès d'un avocat inscrit au barreau d'AVIGNON.

Fait et rédigé à Avignon,
Le 19 mars 2025

Stephen ROCHETTE

3955880

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 20 mars 2025